



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SNCF

Question au Gouvernement n° 3762

Texte de la question

NOUVEAUX HORAIRES À LA SNCF

M. le président. La parole est à M. Éric Straumann, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Éric Straumann. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

La France se distingue par un réseau ferroviaire d'ampleur, qui continue de se développer, comme en témoignent les investissements massifs en cours, grâce aux engagements du Gouvernement pris dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

J'en veux pour preuve la mise en service, dimanche dernier, du TGV Rhin-Rhône, qui permettra le désenclavement de certains territoires, en particulier la Franche-Comté et l'Alsace. Ainsi les Parisiens disposeront-ils désormais de vingt et une correspondances quotidiennes pour rallier Colmar et visiter, par exemple, son marché de Noël. Dijon et Besançon sont maintenant à moins de deux heures du Haut-Rhin, Lyon à trois heures et Marseille à moins de cinq heures.

En parallèle, des investissements de rénovation du réseau ferroviaire sont engagés et vont aller croissant, dans un souci de sécurité et de modernisation. Nous ne pouvons que nous réjouir de ces avancées.

Ces deux éléments ont cependant entraîné, le 11 décembre dernier, des changements d'horaires sur plus de 85 % des lignes. Il s'agit là d'une première historique, autant dire un véritable " big bang ", qui a pu avoir des impacts sur les déplacements de millions de clients de la SNCF. Je sais que la SNCF reste attentive aux situations que les élus peuvent faire remonter. Aussi, madame la ministre, pouvez-vous nous faire un point sur la mise en place de ces nouveaux horaires ?

M. le président. La parole est à Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement*. Monsieur le député, la mise en place de nouveaux horaires pour les trains à compter du 11 décembre a été une réussite. Ce n'était pourtant pas gagné d'avance car, comme vous l'avez dit, 85 % des horaires se sont trouvés modifiés, et nombreuses étaient les Cassandra qui nous annonçaient une catastrophe.

Thierry Mariani et moi-même avons tout de même pris la décision de modifier les horaires, en conscience et dans un esprit de responsabilité. Pour être risqué, le changement n'en était pas moins nécessaire, pour trois raisons.

Premièrement, la mise en service de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône, que vous avez évoquée, provoque des modifications étendues sur la circulation des trains, avec un effet domino. Deuxièmement, la multiplication des chantiers de travaux de rénovation des voies nécessite des aménagements d'horaires. C'est la conséquence de vingt ans de sous-investissement en matière d'entretien des lignes, qu'il nous faut aujourd'hui rattraper. Troisièmement, enfin, la mise en place du cadencement, qui permet une optimisation du réseau en augmentant le nombre de trains, se traduit également par des changements d'horaires.

La réussite de l'opération qui vient d'être mise en oeuvre, nous la devons aux hommes et aux femmes de la SNCF et de RFF, qui se sont mobilisés pour informer, mettre en ligne rapidement les nouveaux horaires, concerter, essayer de répondre au mieux aux attentes et sollicitations des usagers, que de nombreux parlementaires ont entendues et fait remonter.

Certes, il subsiste quelques difficultés, et nous avons demandé à la SNCF de rester vigilante dans les prochains mois. Une cellule de veille a été mise en place par la SNCF et RFF : le PC " nouveaux horaires ", que Thierry Mariani a visité lundi.

M. Jean-Pierre Soisson. Thierry Mariani, lui, il écoute ! Laissez-le parler !

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre*. Par ailleurs, Nicole Notat, médiatrice des nouveaux horaires, restera à l'écoute pour trouver des solutions dans les meilleurs délais : ainsi le prolongement du Paris-Orléans qui, partant de la gare d'Austerlitz à 23 heures 08, ira désormais jusqu'à Tours, ou encore les nouveaux arrêts TGV en gare d'Angoulême et de Lyon-Saint-Exupéry.

Bref, nous faisons en sorte de trouver des solutions pour que le TGV, le train quotidien, les transports en commun restent le mode de transport écologique le plus apprécié des Français. *(Quelques applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Éric Straumann](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3762

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 décembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 décembre 2011